

Avant-propos

Depuis 2011, la Tunisie a réformé ses cadres légaux et politiques afin de donner davantage d'autonomie aux gouvernements locaux et de promouvoir un gouvernement ouvert et inclusif aux échelons national et local. Cette réforme fait jouer un rôle plus actif aux citoyens dans l'élaboration des politiques publiques, et requiert donc de profonds changements de la culture, des politiques et des pratiques en matière de gouvernance dans le pays. Certaines communes tunisiennes, ainsi que des citoyens, ont déjà pris dans ce cadre des initiatives innovantes en faveur du gouvernement ouvert et établi des partenariats avec la société civile.

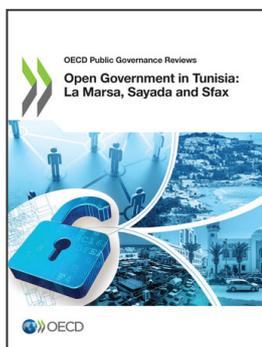
Ce rapport, qui inventorie ces expériences, analyse les cadres légaux et institutionnels qui encadrent les politiques et pratiques du gouvernement ouvert à l'échelle locale, dans trois municipalités pilotes, La Marsa, Sayada et Sfax. Il évalue ces cadres et pratiques à l'aune des bonnes pratiques des pays de l'OCDE ainsi que de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur le Gouvernement ouvert. Ce rapport fait état des efforts entrepris par ces trois communes en vue de transformer leurs relations avec les citoyens et de faire des recommandations pour l'adoption d'une approche plus globale et mieux structurée du gouvernement ouvert.

Compte tenu du processus de transition en cours en Tunisie, ce rapport fait des propositions permettant au gouvernement central d'adopter des structures, des moyens et des procédures adéquats pour la mise en œuvre du gouvernement ouvert à l'échelle locale.

Ce rapport a été élaboré à la demande des autorités tunisiennes du gouvernement central et local. Il a pour vocation d'aider la Tunisie à concrétiser l'article 139 de la Constitution qui prévoit la démocratie participative et les principes de la gouvernance ouverte pour les collectivités locales.

L'OCDE, dans le cadre de son programme MENA-OCDE pour la Gouvernance, a accompagné la Tunisie dans ses efforts de conception et de mise en œuvre de politiques publiques promouvant la transparence, la participation des parties prenantes, l'intégrité et la redevabilité depuis 2012.

Nous espérons que les résultats de travail amèneront d'autres municipalités tunisiennes, mais aussi d'autres collectivités dans le monde, à déployer des initiatives du gouvernement ouvert.



Extrait de :

Open Government in Tunisia: La Marsa, Sayada and Sfax

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264310995-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Avant-propos », dans *Open Government in Tunisia: La Marsa, Sayada and Sfax*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/3d584fad-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.